



VENTE MAISON SUITE A UN DIVORCE

Par **danors**, le **05/07/2013** à **16:33**

Bonjour

Je suis en instance de divorce (onc prononcé le 30/04/2013)
cette ordonnance (en commun accord avec nos avocats)donne jouissance du domicile à mon
ex épouse à titre gracieux mais elle prend en charge le crédit.

Ma question : lors de la future vente de ce bien,le faite que je n'ai pas payé le crédit ne
m'empêchera pas d' avoir la moitié de la sommes de cette vente ? (credit mise à part).

2éme question(si c'est votre domaine) suis je obligé de payer les charges de cette maison (
taxe foncière et taxe d'habitation) en sachant que j'ai mon appartement et que j'ai quitté cette
maison en février.

Merci de votre aide.

Daniel Orsucci

Par **youris**, le **05/07/2013** à **20:24**

bjr,

il ne faut pas mélanger le titre et la finance.

si vous êtes mariés sous le régime légal, la maison est un bien qui appartient à la
communauté.

si vous n'avez pas payé le crédit, vous devrez une récompense à la communauté sur le prix
de vente.

pour les taxes que dit le jugement ?

CDT

Par **danors**, le **05/07/2013** à **21:59**

BJR

Le jugement dit que madame occupe la maison à titre gratuit "sans possibilité d'indemnité " (
ça c'est pour moi)

et dit ensuite que madame paye le credit "sans droit de récompense à la liquidation dubien"

Donc;;;

De plus cette maison ne se vend pas et madame refuse de baisser le prix (elle s esens bien dans la maison)

Elle veut retarder le divorce final afin d'éviter une liquidation de ce bien;;;

Que puis je pour faire avancer la"chose"

j'ai besoin de cetapport financier pour redemarer

merci de votre aide

Par **danors**, le **05/07/2013** à **21:59**

BJR

Le jugement dit que madame occupe la maison à titre gratuit "sans possibilité d'indemnité " (ça c'est pour moi)

et dit ensuite que madame paye le credit "sans droit de récompense à la liquidation dubien"

Donc;;;

De plus cette maison ne se vend pas et madame refuse de baisser le prix (elle s esens bien dans la maison)

Elle veut retarder le divorce final afin d'éviter une liquidation de ce bien;;;

Que puis je pour faire avancer la"chose"

j'ai besoin de cetapport financier pour redemarer

merci de votre aide